



PORTRAIT

M. BILLETTE DE VILLEMEUR est un passionné de télétravail depuis 1990. Télétravailleur indépendant depuis cette date, il a pendant de nombreuses années gagné sa vie en rédigeant pour des grandes entreprises des documentations techniques en informatique. Il a écrit deux livres sur le télétravail et anime depuis 2003 des formations à la création d'entreprise en télétravail, et depuis 2010 des formations sur le télétravail salarié, dans le secteur public et les entreprises privées.



JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DU TÉLÉTRAVAIL



IUT D'AURILLAC

100 Rue de l'égalité
15 000 AURILLAC
04 71 45 57 50
teletravailaurillac@gmail.com

**JEUDI 8 MARS
À
L'IUT D'AURILLAC**

PRÉSENTATION

Nous sommes 5 étudiants en licence professionnelle en Gestion des Ressources Humaines à l'IUT d'Aurillac. Nous organisons cette journée dans le cadre de notre formation et en préparation de notre examen.

De plus, étant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, certains d'entre nous sont concernés par l'utilisation du télétravail.



PROGRAMME

L'accueil des participants à la Journée Départementale du Télétravail s'effectuera à 10h au sein de l'IUT d'Aurillac, dans la salle dédiée au travail collaboratif situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal. Lors de la réception des invités, ces derniers seront dirigés dans un espace convivial, dans le but d'établir un premier contact avec les organisateurs ainsi que les autres participants autour d'une collation. Par la suite, aux alentours de 10h et ce jusqu'à 12h, une conférence de présentation du télétravail aura lieu, animée par M.BILLETTE DE VILLEMEUR, lors de laquelle il abordera les points essentiels concernant l'évolution du télétravail ainsi que son application au sein des différentes structures en s'appuyant sur son expérience. A la fin de la conférence, un buffet sera mis à votre disposition. Ce moment vous permettra d'échanger avec les conférenciers, mais aussi entre particuliers et professionnels, autour d'un repas préparé par un traiteur local.



L'organisation de l'après-midi est basée sur la présentation de différents aspects du télétravail. Ces présentations s'effectueront sous la forme de tables rondes, pour faciliter les échanges et les interactions entre l'intégralité des participants.

Voici les thèmes abordés lors des tables rondes :

- le télétravail, avantages et inconvénients
- mise en place du télétravail au sein d'une entreprise
- le télétravail en tant que salarié
- les normes et lois à respecter en matière de télétravail
- le télétravail, méthode de travail du futur.

A la fin des tables rondes, vous aurez l'occasion d'échanger avec des télétravailleurs qui partageront leur propre expérience.
